

## **Championnat régional Para Basket-Ball Adapté**

### **Saison 2025/2026**

#### **Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire**

Dans la continuité de la saison 2025/2026, trois journées de championnat seront proposées en Para basket-ball Adapté.

#### **Inscriptions :**

Concernant l'engagement des équipes et afin de faciliter les inscriptions, le document d'engagement de la saison passée reste inchangé. Il faudra inscrire dès la première journée sur cette fiche TOUS les joueurs pouvant potentiellement participer aux différentes journées. Si le club engage deux équipes ou plus, et si vous pensez qu'un joueur peut changer d'équipe entre les différentes journées, merci de l'inscrire dans les deux listes.

Un point sera fait au début de chaque journée pour valider les joueurs présents (cela vous évitera de remplir le document à chaque fois). **Il sera impossible d'ajouter un joueur à cette liste le jour J du championnat (exception pour les joueurs qui prennent une licence entre deux journées)**

Il vous sera tout de même demandé de valider votre participation lors de chaque journée dans les délais fixés dans le mail d'envoi de dossier du championnat – environ 2 semaines avant la journée).

La présentation des licences reste obligatoire le jour du championnat (**avec photo des joueurs sur la licence – obligatoire également**).

#### **Quelques rappels :**

- Le championnat est ouvert aux 18 ans et plus (joueurs nés en 2007 ou avant).
- Pour les joueurs nés en 2008, le sur-classement est possible sous réserve de fournir un certificat médical d'un médecin mentionnant « sur-classement autorisé pour la pratique du football en compétition » - *CF règlements généraux FFSA*.
- Le championnat est ouvert aux classes :
  - o adultes ABC féminin 3x3
  - o adultes ABC masculin 3x3.
  - o adultes BCDE féminin 3x3
  - o adultes BCDE masculin 3x3
  - o adultes BCDE masculin 5x5

→ Une équipe masculine peut compter une ou plusieurs sportives mais une seule féminine par équipe pourra être présente sur le terrain en même temps.

- Frais d'inscription au championnat (pour les 3 journées) : 30 euros par équipe, ce qui équivaut à 10 euros par journée. La non-participation à une des deux journées n'entraîne pas le remboursement de 10 euros puisque l'engagement au championnat se fait pour deux journées.  
Les 10 euros seront à verser directement au club qui accueille la journée soit en amont, soit le jour J (par virement, espèce ou chèque).

#### **Fonctionnement du championnat en plusieurs journées :**

- Un classement final est établi à la fin des 2 journées en fonction des résultats des matchs
  - o Une victoire = 2 points / Une défaite = 1 point ;
  - o Forfait de l'équipe = 0 point (et victoire de l'adversaire).
- En cas d'égalité dans le classement final, les modalités de départage précisées dans le règlement Para Basket-ball Adapté seront appliquées.